

Rencontre du conseil d'établissement

Date : 11 mai 2021

Heure : 18h00

Endroit : ZOOM

Procès-verbal

Présents

Madame Pascale Beaudry, directrice
Madame Stéphanie Gemme, directrice adjointe
Madame Julie Grégoire, enseignante
Madame Julie Bastien, enseignante
Madame Valérie Gauvin-Héroux, enseignante
Madame Nancy Petitclerc, responsable du service de garde
Madame Ghislaine Bergeron, secrétaire
Monsieur Lefabson Sully, parent
Madame Marie Carmel Altidor, parent
Madame Joannie Lalonde, parent
Monsieur Mercidieu Doreus, parent

Madame Pamela Privé, enseignante 3^e cycle

Absente

Madame Karine Bruno, parent

Ouverture de l'assemblée : 18h06

1. Mot de bienvenue
Monsieur Sully remercie les membres de leur présence et rappelle qu'il s'agit de notre avant-dernière séance de l'année. La dernière rencontre aura lieu le 8 juin 2021 prochain.
2. Mot de la direction
La direction souligne une fois de plus tout le travail de l'équipe-école en cette année particulièrement difficile. Les mesures sanitaires sont rappelées de manière hebdomadaire. Nous n'avons toujours pas de contamination à l'interne, ni de cas de variant.

Malgré les nombreuses restrictions dû à la pandémie, les élèves ont la chance de vivre de beaux projets, notamment le projet des nids d'oiseaux en 4^e année qui sera inauguré vendredi le 21 mai 2021 et un projet d'arts en 5^e année qui sera inauguré au mois de juin.

Madame Beaudry souligne également la semaine des services de garde qui a lieu cette semaine. De nombreuses activités agréables ont été organisées afin de permettre à tous les élèves et à leur éducatrice de créer de nouveaux souvenirs.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté par madame Grégoire et est secondée par madame Bastien.
4. Adoption du procès-verbal du 30 mars 2021
Madame Lalonde propose l'adoption du procès-verbal et madame Bergeron seconde.
5. Fête des finissants 2021 (présentation et approbation pour changement d'horaire)
Madame Privé présente l'organisation pour la fête des finissants. Un changement d'horaire est demandé afin de permettre à tous les groupes de pouvoir venir célébrer la fin de leur parcours à l'école Le Carignan en compagnie de leurs enseignants. La demande est acceptée à l'unanimité. Madame Petitclerc propose et madame Bergeron seconde (voir annexe).
6. État de situation COVID-19
Madame Gemme fait un état de situation sur la Covid-19 à l'école. Un rappel est fait quant à l'isolement préventif : si un enfant présente un ou des symptômes, il doit rester en isolement ou aller se faire tester. De plus, toute la maisonnée doit être en isolement en attendant le résultat du test. Celui-ci doit être acheminé à la secrétaire afin que les élèves puissent réintégrer leur classe.
7. Informations du service de garde
 - 7.1. Inscriptions pour 2021-2022
Madame Petitclerc informe les membres du conseil d'établissement que plusieurs parents ont procédé à la réinscription via Mosaïk et fait un rappel de l'importance de procéder rapidement puisque nos groupes 2021-2022 seront établis en fonction de ces inscriptions.
 - 7.2. Banque de remplaçants
Madame Petitclerc explique aux parents que le CSSPI est en recrutement actuellement afin d'avoir des éducatrices ou surveillantes disponibles pour des remplacements.
8. Informations du délégué au comité de parents
Monsieur Doréus informe les membres du conseil d'établissement que les membres du comité de parents cherchent à stabiliser l'équipe puisque la présidente a démissionné. Ils sont en recherche de solutions afin de relancer le fonctionnement de ce comité.


Un projet école-famille-communauté a été présenté par monsieur Jean-François Bouchard, directeur de réseau des écoles de St-Léonard et d'Anjou.

9. Points de l'administration

- 9.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (consultation)
 - 9.1.1. Madame Beaudry présente l'avancée des travaux réalisés par les membres de l'équipe-école. Madame Lalonde rappelle l'importance de fournir un document explicite aux parents afin de s'assurer que les parents et les enfants comprennent bien ce qui est écrit.
- 9.2. Présentation du calendrier scolaire (information)
 - 9.2.1. Madame Beaudry présente le calendrier pour 2021-2022. Les journées pédagogiques ont été placées en alternance dans la semaine afin d'équilibrer l'horaire des spécialistes. De plus, une journée pédagogique supplémentaire a été ajoutée en début d'année afin de permettre à toute l'équipe-école de se préparer adéquatement pour accueillir leurs futurs élèves.
- 9.3. Modalités d'application du régime pédagogique (horaire de l'école) (approbation)
 - 9.3.1. Madame Beaudry présente la grille-horaire pour l'année prochaine. Madame Gauvin-Héroux approuve la grille-horaire et est secondée par monsieur Doréus.
- 9.4. Règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie) (information)
 - 9.4.1. Madame Beaudry présente l'avancement du travail sur le code de vie éducatif. Nous avons finalisé les comportements attendus et les raisons d'être. Les membres du conseil d'établissement apprécient le format présenté qui facilite la compréhension.
- 9.5. Listes d'effets scolaires (consultation)
 - 9.5.1. Madame Beaudry remercie les enseignants qui ont fait leur possible afin de réduire le prix des troussees scolaires. Elle présente une approximation des coûts des troussees scolaires pour tous les niveaux ainsi que les prix des différents effets scolaires. Puisque la librairie Asselin ne vendra plus d'items scolaires, l'école procédera à la commande et les parents devront payer les frais à l'école. Les parents peuvent se procurer les troussees scolaires de façon facultatives.
- 9.6. Rapport annuel du CÉ
 - 9.6.1. Madame Beaudry annonce que nous procéderons sous peu à la rédaction du rapport annuel 2020-2021. Monsieur Sully participera à cette rédaction qui sera présentée lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

- 9.7. Assemblée générale pour septembre 2021
- 9.7.1. La direction propose le mercredi le 8 septembre. Une communication sera envoyée aux parents afin de les inviter à cette soirée. La rencontre de parents avec les enseignants aura lieu à un autre moment ultérieur. La proposition est retenue à l'unanimité.
- 9.8. Modalités de la rentrée scolaire 2021-2022 (approbation)
- 9.8.1. Madame Beaudry explique aux parents que l'entrée des élèves sera similaire à cette année. Les bulles-classes seront respectées et un horaire sera établi afin d'éviter les rassemblements sur la cour d'école. Bien sûr, des ajustements devront être prévus en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur à ce moment-là. Madame Petitclerc propose et madame Bastien seconde l'approbation de ces modalités.
- 9.9. Clientèle prévue pour 2021-2022 (information)
- 9.9.1. Madame Beaudry présente la clientèle prévue pour l'année prochaine. À ce jour, 783 élèves sont inscrits. Afin de diminuer les transferts d'élèves vers d'autres écoles, nous allons ouvrir un dernier groupe, ce qui veut dire que tous les locaux seront utilisés pour accueillir des élèves à temps plein. Certains élèves devront donc être redirigés (transfert obligatoire) vers une autre école du quartier, selon les critères établis par le CSSPI.
10. Questions du public (10 minutes)
Aucun public
11. Varia
Aucun varia

Levée de l'assemblée : 19h16


L'etabson Sully
Président du CÉ


Pascale Beaudry
Directrice